



André CHASSAIGNE
Député du Puy-de-Dôme
Président du Groupe
de la Gauche Démocrate et Républicaine
3, route des Trois ponts
63300 THIERS

Le 17 septembre 2024

Monsieur Michel BARNIER
Premier ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75 007 PARIS

Objet : Fièvre catarrhale ovine - Mesures de soutien aux éleveurs
Nos références : JB2117

Monsieur le Premier ministre,

Je tiens à vous alerter sur la situation que connaît la filière ovine, touchée de plein fouet ces dernières semaines par la fièvre catarrhale ovine (FCO).

En effet, comme dans le Puy-de-Dôme, l'ensemble du territoire national est désormais touché par un ou plusieurs sérotypes de la FCO, avec **des niveaux de contamination et de mortalité jamais atteints pour les cheptels ovins**. Le désarroi et l'impuissance des éleveurs est à la hauteur des pertes subies et à venir, mais aussi des perspectives particulièrement alarmantes pour les exploitations comme pour la filière.

Beaucoup d'exploitations se retrouvent avec des taux de mortalité supérieurs à 30 % du cheptel, avec de lourdes pertes directes sur la vente des animaux morts. Cette situation sera aggravée par les coûts du remplacement des brebis dans les mois à venir et les pertes de capacités de renouvellement. Au regard de l'ampleur de l'épizootie, très peu de brebis de renouvellement se retrouveront ainsi sur le marché cet automne et cet hiver, avec des risques de fortes hausses sur les prix d'achat. De la même façon, la forte baisse de mise en marché d'agneaux risque de déstabiliser un peu plus une filière déjà lourdement touchée par les volumes et stratégies d'importation, avec des conséquences durables.

Aussi j'attire d'abord votre attention **sur l'urgence de rendre disponibles au plus vite et en quantité suffisante les vaccins nécessaires** pour les sérotypes 8 et 3, avec une prise en charge intégrale pour les éleveurs.

Par ailleurs, les engagements qui viennent d'être pris au niveau ministériel avec la reconnaissance comme cas de force majeure pour la gestion des aides de la PAC pour les campagnes 2024 et 2025 sont certes salutaires. Mais ces dérogations sur les critères d'éligibilité aux aides surfaciques et animales **doivent impérativement s'accompagner d'une information claire pour tous les éleveurs, et suivies d'un accompagnement exceptionnel dans leurs démarches administratives dans les mois à venir**.

Par ailleurs, ces mesures sur la PAC ne compenseront pas les pertes économiques subies qui vont fragiliser un peu plus des exploitations déjà durement éprouvées par les crises successives et l'insuffisance de revenus et de trésorerie. Aussi, il apparaît indispensable que l'Etat s'engage à apporter **un plan spécifique de soutien aux éleveurs, non seulement en abondant le Fonds de Mutualisation Sanitaire et Environnemental (FMSE) à la hauteur des besoins d'indemnisation constatés sur les élevages, mais aussi en demandant l'activation de la réserve de crise de la PAC**.

.../...

De manière plus générale, il semble plus que jamais indispensable d'entamer un profond travail de rénovation des outils de gestion des risques et des aléas en agriculture, notamment pour protéger nos élevages et gagner en réactivité face à des événements climatiques, sanitaires et environnementaux dont la fréquence et l'ampleur ne cessent de croître.

D'abord sur le strict terrain sanitaire, avec le constat que **cette situation est le résultat de l'insuffisante réactivité des pouvoirs publics** afin d'offrir aux éleveurs une prévention efficace notamment par la vaccination. L'expansion rapide des contaminations par les sérotypes 3 et 8 dès la fin du printemps et le début de l'été n'a ainsi pas été suivi d'une large campagne de vaccination et de prise en charge. Aujourd'hui encore, les pénuries de vaccins ne permettent pas de réaliser cette campagne alors que les élevages sont touchés de plein fouet et que l'acquisition de l'immunité après injection prend plusieurs semaines. Cette absence de capacité de réaction sanitaire souligne une nouvelle fois **l'indigence de notre pays à se doter de capacités propres de recherche et de production de produits pharmaceutiques à usage vétérinaire, particulièrement en matière de vaccins.**

Un second constat est celui de l'insuffisance du soutien public pour favoriser une généralisation de la vaccination en prévention des épizooties, qui est responsable, quelques mois plus tard, de l'amplification des crises sanitaires. La politique du coup par coup, ou de prises en charge à retardement, n'est plus tenable. La croissance des risques, en lien avec le réchauffement climatique et la croissance des échanges agricoles internationaux, appelle **la construction d'un vrai système public de prévention et de gestion des risques, adossé à un régime public couvrant toutes les productions agricoles et toutes les exploitations** et permettant de mobiliser les moyens nécessaires pour assurer la pérennité des exploitations.

Je reste bien entendu à la disposition du gouvernement pour échanger sur l'ensemble de ces demandes, en insistant sur l'urgence de la situation qui touche particulièrement la filière ovine.

Dans l'attente, et certain de l'attention que vous porterez à la situation de nos éleveurs, je vous prie de croire, Monsieur le Premier ministre, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

André CHASSAIGNE